

LE PRÉCURSEUR

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, MARITIME ET LITTÉRAIRE.

PAIX.

LIBERTÉ.

PROGRÈS.

MÉTÉOROLOGIE.

Thermomètre: — 5°. glace
Baromètre. — beau temps
Pleine mer. — 5 h. de l'ap.-midi.
Lever du soleil, 7 h. 44. m.
Lever de la lune, 11 h. 50 m. s.
P. L. le 5 à 5 h. 45 m. matin.
N. L. le 19, à 9 h. 25 m. soir.

Vents. — N.E.-N.O. fort
État du ciel. — Pluie, Neige, Grêle
Basse mer. — 10 h. du matin.
Coucher du soleil. — 4 h.
Coucher de la lune. — 5 h. 10 m.
D. Q. le 13, à 4 h. 55 m. matin.
P. Q. le 26, à 7 h. 45 m. soir.

ON S'ABONNE

A Anvers, au bureau du *Précurseur*, rue Aigre, N° 326, où se trouve une boîte aux lettres et où doivent s'adresser tous les avis.
En Belgique et à l'étranger, chez les directeurs des postes.
La quatrième page consacrée aux annonces, est affichée à la bourse d'Anvers, et à la bourse des principales villes de commerce.
Le prix des annonces est de 25 centimes par ligne d'impression; Un soin tout particulier sera porté à les rendre exactes, claires et très-visibles.

PORTES DE LA VILLE.

Ouverture: 6 heures du matin. — Fermeture 9 du soir.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR ANVERS.	POUR LA BELGIQUE.
A l'année. fr. 60	A l'année. fr. 72
Par semestre. » 50	Par semestre. » 56
Par trimestre. » 15	Par trimestre. » 18

Pour l'étranger 20 francs.

Le Journal paraît tous les Jours, et porte la date du Jour de sa publication.

AVIS.

MM. les Abonnés du *Précurseur* sont prévenus que leur abonnement ne commencera à courir qu'à dater du 1^{er} Janvier prochain et qu'on leur enverra néanmoins exactement les N^{os} publiés jusqu'à cette époque.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE RENTES ÉTRANGÈRES A ANVERS.

A dater de ce jour la Banque de Belgique avancera sur les Actions Franco-Russes de fr. 500 émises par l'administration soussignée 80 0/0 de leur valeur nominale soit fr. 400 (fl. 189 de P.-B.) par Action au même taux d'intérêt et aux mêmes conditions que sur les Fonds Belges et les actions de la Banque de Belgique.

Anvers, ce 18 Décembre 1835.

L'Administration Générale de Rentes Étrangères.

LE DIRECTEUR, J. R. BISCHOFFHEIM

20 DÉCEMBRE.

INDEMNITÉS RÉCLAMÉES PAR LE COMMERCE D'ANVERS. (Suite et Fin.)

Nous avons dit dans notre premier article, que la question d'indemnité pour les propriétaires des marchandises brûlées dans l'Entrepôt d'Anvers, devait se résumer en une question de moralité; plus que jamais nous maintenons cette opinion qui est chez nous tellement prononcée, que nous avons quelque peine à chercher à combattre les objections que M. Depouhon se fait à lui-même, sur la question de droit.

Y a-t-il un seul article de nos lois qui s'oppose à l'admission d'une indemnité réclamée pour un dommage éprouvé, et alors même qu'il en existerait un est-il applicable à l'espèce? Voilà ce que nous allons examiner le plus succinctement possible.

Pour arriver à une solution satisfaisante à cet égard nous n'avons pas besoin d'aller réveiller de cruels souvenirs; que nous importe l'agression ou même l'agresseur?.... Un fait existe, fait accompli qu'on peut interpréter suivant son bon plaisir, mais qu'on ne peut détruire. Or, qu'est-il résulté de ce fait? Il en est résulté que non seulement des Belges, mais des négociants de toutes les nations, de tous les partis, de tous les sentiments, ont vu en quelques instans s'anéantir leur fortune, qu'ils avaient confiée à la sauve-garde de l'autorité, puisque celle-ci les obligeait en quelque sorte à la placer dans ses entrepôts. Qui a été cause de ce désastre? La Belgique; parce qu'ayant résisté à l'oppression elle a dû pour couronner son œuvre continuer des hostilités qui ont

attiré sur elle la colère de l'opresseur? Qui a profité de l'événement? La Belgique; puisque combattant pour son émancipation politique elle a conquis effectivement sa nationalité. N'est-il pas de toute justice que celui qui a été cause d'un événement, et qui en a retiré quelque avantage en supporte aussi les charges? N'est-il pas rationnel de dire que l'agglomération FORCÉE des marchandises dans l'entrepôt royal a rendu l'état responsable des sinistres survenus à ce bâtiment? S'il est juste et raisonnable de réparer le dommage occasionné par l'incendie de l'entrepôt, quel caractère aurait la loi qui s'opposerait à cette réparation? Elle serait inique et irrégulière; peut-il y en avoir de telles? Ou de moins les magistrats, vengeurs de la morale publique, peuvent-ils mettre à exécution celles qui pécheraient ainsi contre toute moralité? Sans doute il y a eu un temps où l'on pouvait être dépouillé impunément de sa propriété; mais c'était là une époque de barbarie, une époque où un homme qui disait l'état, c'est moi trouvait des âmes assez courtisanesques pour applaudir à de semblables paroles. Sont-ce les lois de cette époque qu'on voudrait opposer aux demandes des victimes? Nous ne le pensons pas.

Du reste il n'y a aucune loi antérieure à 1830. qui puisse être appliquée à l'espèce et on l'avouera facilement si l'on considère la difficulté qu'il y aurait à en faire cadrer certaines dispositions. La Cour d'appel de Bruxelles, jugeant dans l'affaire de M. Cantinay contre le gouvernement au sujet d'une maison détruite dans les journées de septembre, s'est prononcée contre l'indemnité demandée, en déclarant néanmoins que les dommages qui pendant les guerres arrivent aux uns ou autres devaient équitablement retomber sur la communauté entière, mais qu'une impérieuse nécessité ne le permettait point. Ainsi par ce dispositif la cour consacre ce principe, que l'équité doit disparaître devant la nécessité ou en d'autres termes qu'il est nécessaire dans certains cas d'être injuste; c'est une chose qu'on ne devrait pas dire si l'on était assez malheureux pour le penser. D'où viendrait du reste cette nécessité d'être inique? de ce que la somme des dommages pourrait dépasser les moyens de l'état; mais ici ce n'est pas le cas; 20,000,000 de francs suffiraient à l'accomplissement de cet acte de justice nationale; ainsi donc les conséquences du principe que nous avons émis plus haut, à savoir: que le dommage souffert dans l'intérêt de tous, doit être aussi supporté par tous, ne sont pas à redouter dans cette circonstance; on peut les admettre sans crainte pour l'avenir, on peut-être juste sans préoccupations. Voici en effet ce qu'on pourrait faire pour solder cette indemnité; nous laissons parler M. Depouhon.

« Il est permis de croire que vingt millions de francs couvriraient toutes les pertes dont la législature consacrerait l'indemnité. »

« Pour cette somme, il s'agirait de délivrer des inscriptions

au grand livre de la dette publique, à un taux qui permettrait aux porteurs de réaliser, par la vente, le montant de leurs pertes. »

« Plusieurs ressources pourraient être affectées au service des intérêts de ces inscriptions. Je ne parlerai pas du produit des 10 centimes additionnels perçus pour subvention de guerre, il paraît déjà avoir sa destination. »

« Mais les obligations de l'emprunt belge qui sont en dépôt à la Société Générale, (banque de Bruxelles), pour solde du caissier des Pays-Bas, donnent un intérêt de 650,000 francs. Ce revenu annuel couvrirait en grande partie l'annuité des inscriptions à émettre, et cette destination serait une répétition toute faite contre la Hollande sur les indemnités qui lui incombent à raison de ce qu'elle pourrait avoir à prétendre dans le solde dû par la banque. »

« La ressource la plus naturellement applicable à l'indemnité, est celle que présenterait une mesure dont le Gouvernement paraît avoir reconnu l'utilité, et, sans doute, la possibilité. » (1)

« La conversion de l'emprunt, en ramenant dans le royaume en deux ou trois ans le service de la rente, et immédiatement les opérations de l'amortissement, procurerait de ce chef une économie de 130,000 francs, portés au budget pour frais de l'emprunt. Cette allocation est insuffisante, car si elle couvrait même la dépense réelle, elle ne comprend pas la perte d'intérêts qu'entraîne le service de l'emprunt à l'étranger. Cette perte est supportée par le compte des bons du Trésor. »

« Suivant les circonstances dans lesquelles la conversion s'opérerait, et selon le mode qui serait adopté, il en résulterait une réduction plus ou moins considérable de la rente annuelle. Cette réduction des intérêts, jointe à l'économie des frais de l'emprunt à l'étranger, pourrait couvrir et dépasser même les intérêts et l'amortissement de la dette inscrite pour l'indemnité. »

Après ce que nous venons de dire que pourrait-on objecter encore contre la loi d'indemnité et surtout contre son adoption d'urgence? absolument rien; serons nous moins justes que la convention que M. Depouhon appelle sauvage et qu'il a été cependant assez civilisé pour accorder des secours aux victimes de la guerre qui déchirait la France en 1792? n'imiterons nous pas la France de 1830 qui a voté une loi d'indemnité pour réparer des infortunes causées par la révolution dont elle a profité? En agir autrement serait enlever à la révolution Belge son plus beau caractère et nous exposer à ce qu'on nous applique le mot de Sieyès: *ils veulent être libres et ne savent pas être justes.* — Ainsi: au nom de la justice au nom de l'honneur national nous réclamons l'adoption de la loi d'indemnité.

(1) Conversion de l'emprunt belge.

FEUILLETON DU PRÉCURSEUR.

CONCERT.

Nous sommes encore sous le charme que nous a fait éprouver le concert de M. Vieux-Tems et de madame Feuillet Dumus, nous avons vu avec peine que le froid et la neige ayant retenu chez eux un grand nombre d'amateurs qui s'étaient fait inscrire; néanmoins si nous avons à regretter dans l'intérêt de ces artistes distingués que l'assemblée n'ait pas été plus nombreuse, on ne saurait en trouver une plus brillante.

Le choix des morceaux qui ont composé ce concert ne pouvait être mieux fait, aussi a-t-on entendu avec plaisir l'ouverture d'Oberon de Weber, par la quelle cette soirée a commencé.

M. Vieux-Tems lui a succédé et nous a fait entendre un concerto de sa composition, très remarquable; on a reconnu dans les modulations l'école de Réca, auprès du quel notre jeune virtuose a fait ses premiers études d'harmonie; on peut reprocher un peu de longueur au tutti d'introduction, mais il est bien facile de remédier à ce léger inconvénient. Les solos, l'andanté, l'adagio et le finale renferment tous des beautés de premier ordre, des difficultés à vaincre et des effets d'expression suaves; toutes ces nuances, bien senties par l'auteur, ont été parfaitement exprimées par lui. Le rondo est d'un style très élégant, très bien instru-

menté; on a remarqué avec raison le coda, dans le quel les instruments à vent chantent tour à tour, pendant que le violon principal exécute des arpèges modulés, l'effet de cette combinaison est superbe. Au total ce concerto peut prendre rang parmi les productions de nos premiers maîtres.

Dans la seconde partie du concert, M. Vieux-Tems a fait entendre un air varié de Mayseder, l'un des plus difficiles de ce grand maître. La manière supérieure avec laquelle il a été exécuté et accentué, ont fait facilement reconnaître que l'auteur avait donné des conseils à notre jeune virtuose, qui n'a rien laissé à désirer pour la facilité, la pureté et l'aplomb de son exécution.

Enfin, il a joué un air varié de Ernst, auteur qui, après être resté long-temps inconnu malgré son beau talent, justifie la tardive justice à laquelle il doit enfin le succès qu'il obtient aujourd'hui. Il a trouvé dans M. Vieux-Tems un digne interprète.

Notre jeune artiste aborde avec une hardiesse extrême les morceaux les plus difficiles, c'est à cette hardiesse sans doute qu'il doit ses rapides progrès; nous avons appris avec plaisir, que ses succès, ne lui faisaient en rien négliger ses constantes études, c'est en continuant de la sorte qu'il parviendra au premier rang, que beaucoup d'artistes n'ont pu atteindre, parce que satisfaits des applaudissements qui devaient les encourager, ils se sont reposés sur leurs lauriers.

Mad. Feuillet Dumus, qu'une indisposition subite fatiguait horriblement, a voulu vaincre ses souffrances et ne pas priver l'auditoire du plaisir qu'il attendait de son talent; elle a eu plus de courage que de force aussi n'a-t-elle exécuté que le quintetto sur les motifs d'Anna Bolle-na de Bellini; ce que nous avons entendu nous cause de vifs regrets de n'avoir pu jouir de la plénitude de son talent, espérons que ce ne sera que partie remise.

Mlle Drouard nous a chanté deux airs d'une manière très-satisfaisante. Son organe est puissant et doux à la fois, il est à regretter que l'air de Bellini n'ait pas été accompagné à grand orchestre, les beaux effets ont nécessairement manqué, non par la faute de l'accompagnateur auquel on sait gré de la manière dont il s'est acquitté de sa tâche, mais par l'impuissance de l'instrument.

Après un concerto de violon, la flûte produit peu d'effet. Le talent de M. Demeur n'a pu vaincre cet inconvénient.

Beaucoup d'amateurs se plaignent que nous ne puissions pas entendre le célèbre concerto de violon de Beethoven, qui a contribué en Allemagne à la réputation de M. Vieux-Tems. Nous espérons qu'il se rendra aux vœux qui lui ont été manifestés qu'il s'entendra avec Mad. Feuillet-Dumus pour réparer notre désappointement, et que les artistes Anversois auront le tems de voir leurs parties, de vaincre des difficultés qui semblent les retenir et de faire une répétition générale.

ANGLETERRE.

On avait lu avec surprise dans le *Morning-Advertiser* une lettre signée B., laquelle contenait sur la conduite et sur les vues politiques de M. O'Connell des expressions d'une nature injurieuse : plusieurs journaux attribuaient cette lettre à lord Brougham et ne pouvaient la concilier avec ce zèle pour les intérêts de la réforme dont le noble lord a paru constamment animé.

Aujourd'hui le *Morning Chronicle* publie une lettre de lord Brougham, qui désavoue non seulement l'article du *Morning-Advertiser*, mais encore une connaissance quelconque de cet article avant la notoriété qui a été acquise par les commentaires de journaux.

Nous nous réjouissons beaucoup, dit le *Sun*, de nous voir confirmés par lord Brougham lui-même dans la persuasion où nous étions déjà, qu'une lettre si peu digne de son caractère politique et de ses honorables antécédents ne pouvait être sortie de sa main. Non ! lord Brougham ne désertera point la cause des libertés publiques qu'il a toujours si vaillamment défendues ; en vain les Tories se flatteraient de compter quelque jour dans leur rang l'illustre adversaire, qui durant la session dernière, leur a porté de si rudes coups.

Le *Times* consacre un immense article à l'examen critique et à la réfutation de ce qu'il nomme le dernier manifeste de M. O'Connell. Les éloges donnés par le célèbre publiciste au clergé catholique d'Irlande excitent naturellement la fureur du *Times*, qui épuise de nouveau dans cette occasion son vocabulaire accoutumé d'injures, tant à l'égard de M. O'Connell que du clergé catholique romain.

L'attention générale se porte sur les affaires d'Orient : l'autorisation accordée par le gouvernement hollandais aux escadres russes de s'approvisionner et de se refaire dans les ports de Hollande, cause de vives appréhensions surtout lorsqu'on se rappelle tout ce qui a été dit sur la politique à venir de la Russie : ces craintes entretiennent une sorte de langueur dans les fonds anglais.

Décidément l'affaire des traites portugaises est arrangée ; M. Soares a accepté les 25,000 liv. st., tirées pour le compte de la banque de Lisbonne, et M. Rothschild comptera la balance des autres 35,000 liv. sterl.

La surintendance de Macao a reçu de lord Palmerston des instructions, pour accorder aux négociants qui embarquent du thé à Canton, des certificats constatant les diverses espèces de thé qu'ils prennent à bord. Ces certificats feront foi dans les bureaux des douanes en Angleterre ; mais on ne les regardera pas comme concluants à l'égard de la qualité.

FRANCE.

Paris, 18 décembre.

Les journaux des ports militaires continuent à signaler les préparatifs de guerre qui se font à la fois et dans nos arsenaux et à bord de nos vaisseaux.

L'*Armonicaire* de Brest, le *Toulonnais* et l'*Eclaircur de la Méditerranée* sont unanimes pour annoncer que les marins arrivent de tous les quartiers et qu'ils n'expriment qu'une crainte en se présentant dans les compagnies : c'est pour nous servir de leur expression, que le gouvernement ne les congédie encore une fois sans brûler des gargarismes.

La gabarre la *Recherche* partira sous peu de jours de Brest pour le Sénégal.

La frégate la *Terpsichore* a louvoyé sur la rade de Brest ; on dit qu'elle a une marche supérieure.

M. Lainé, pair de France, membre de l'Académie française, ancien ministre de l'intérieur sous la restauration, est mort hier à trois heures de l'après-midi. M. Lainé était né à Bordeaux en 1767.

La *Gazette des Tribunaux* annonce ce matin que la cour de cassation doit prononcer, dans le cours de la semaine prochaine, sur le pourvoi formé devant elle par Lacenaire.

Il n'est personne ayant habité ou traversé accidentellement nos départements frontières qui n'ait eu à souffrir de la fermeture des portes des places de guerre. Les plaintes à ce sujet sont devenues tellement pressantes, qu'il a fallu y faire droit, et nous voyons qu'en vertu d'une autorisation qui s'étend sans doute à la France entière, M. le lieutenant-général commandant la 16^e division militaire s'est chargé de faire connaître aux préfets du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, qu'à partir du 1^{er} avril prochain les portes des places de guerre resteront constamment ouvertes jour et nuit.

Nous lisons dans le journal du Havre, du 16 décembre : Les lettres et les journaux que nous recevons ce matin de New-York par le paquebot *Rhône*, parti de cette ville le 21 novembre, ont une couleur assez pacifique.

Le *Temps* annonce ce matin que le duc d'Orléans est parti d'Oran à l'époque où le maréchal entrait en campagne, et que le navire qui ramène le prince en France est attendu le 18 à Toulon.

D'un autre côté on lit, dans une correspondance du *Garde National* de Marseille, reproduite par le *Moniteur*, que M. le duc d'Orléans restera près du maréchal Clausel, ou commandera tour à tour une des brigades de l'expédition.

La succession d'un baron, ancien ministre d'état, va, dit-on, donner lieu à un procès, dont les débats rappelleront un événement qui fit grand bruit dans les premières années de l'empire.

Le baron, à son retour de l'émigration, trouva sa fille mariée au fils de son valet de chambre. Une inclination avait déterminé cette union, qu'il voulut rompre par les voies légales ; il ne put y réussir : mais il décida sa fille à abandonner son époux. Celui-ci, la veille du jour fixé pour cette séparation qui le réduisait au désespoir, poignarda sa femme et se tua lui-même auprès du berceau de son enfant.

Madame la baronne de Makau prendra passage pour la Martinique à bord du vaisseau le *Jupiter*, qui porte le pavillon du contre-amiral Mackau, commandant l'escadre d'observation des Antilles.

M. Halevy a obtenu ce soir un succès rare à l'Opéra-Comique. Il a voulu faire un tour de force, la musique d'un opéra en trois actes à quatre voix et sans chœurs, et il a complètement réussi. Des chants pleins de mélodie, une instrumentation habile et gracieuse, voilà ce que l'on a applaudi à tout rompre.

Il faut dire aussi que Chollet s'est surpassé, et que M^{me} Pradher avait retrouvé ses plus piquantes inspirations. Quant à Courderc et à M^{lle} Camoin, c'est une belle soirée pour eux : M. Halevy leur a appris ce qu'ils valaient.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le *Journal de Paris* publie les nouvelles suivantes d'Espagne, en avertissant qu'elles sont extraites d'une correspondance particulière :

L'armée carliste, qui s'était concentrée dans les environs d'Estella, a fait un mouvement subit le 9, abandonnant tous les points qu'elle occupait, pour prendre les positions suivantes :

Ituralde s'est dirigé avec 12 bataillons et 4 pièces d'artillerie sur Los Arcos, Sansol et Torralba.

De son côté, le général en chef Eguia, se mit en marche sur Salvatierra avec 7 bataillons.

Le brigadier, don José Garcia se trouvait le 8, aux environs d'Estella ; il gardait cette ville et les villages environnants.

Vittoria et Dogrono étaient occupées par trois colonnes christinos, composées de 14,000 hommes et de 600 chevaux.

La colonne du brigadier Ocana occupait le 8 Léirin ; elle se compose de 2,500 hommes et de 300 chevaux.

La colonne du brigadier Mendez Vigo, composée d'environ 3,000 hommes, se trouvait à Mendigorria.

Le 10, 100 artilleurs et 300 hommes d'infanterie, sortis de Bilbao par mer, sont arrivés à Saint-Sébastien pour renforcer la garnison.

On assure que le brigadier carliste don J. Antonio Guergué, arrivé le 9 à Estella, a été arrêté et va être jugé par un conseil de guerre.

Don Carlos se trouvait, le 10 au soir, à Onate. Madrid, 9 décembre.

L'Abeille de ce jour avait publié une circulaire de l'intendant de l'arragon, faite pour exciter la plus vive attention. Cette circulaire avait pour but d'assujétir les habitants à une contribution forcée. M. le président du conseil a cru de son devoir d'annoncer dans la *Gazette officielle* que cette mesure de l'intendant était absolument désapprouvée : un tel abus de pouvoir ne doit être suivi d'aucun résultat, et la circulaire n'engage à rien : les cortès combinées avec la couronne ont seules le droit d'imposer au peuple des contributions, et d'en exiger le paiement par anticipation.

L'empressement qu'a mis le ministre à désavouer l'acte de son subordonné, prouve son respect pour la légalité : l'article du journal officiel a produit une favorable impression sur les esprits. Une tranquillité parfaite règne à Madrid.

Des artilleurs anglais sont arrivés à Saint-Sébastien, munis de fusées à la congève, pour défendre la place contre les tentatives des carlistes.

Une lettre de Madrid fait remarquer que dans la chambre des procuradores, tous les révolutionnaires de 1820 sont ou publiquement ou tacitement amis de M. Mendizabal, et que l'opposition ne compte dans ses rangs que les nouveaux députés 1833. On croit qu'après le vote de la loi électorale, ces derniers, certains du protectorat des jantes, pourraient à leur tour avoir la majorité.

BELGIQUE.

ANVERS, 20 Décembre.

Réunion de la Belgique aux douanes allemandes.

D'après des lettres particulières de Berlin, il aurait été fait auprès de la commission de l'association douanière et commerciale allemande réunie en cette ville, des ouvertures, quoique indirectes, au sujet d'une adhésion éventuelle de la Belgique à cette association ; mais on ne croyait pas que des négociations effectives fussent entamées à cet égard avant que le nouveau royaume de Belgique eut été reconnu par la confédération germanique comme état indépendant ; reconnaissance qui n'a été faite par la Prusse et l'Autriche qu'en leur qualité de puissances européennes, mais qui n'a eu lieu par aucun état fédératif comme tel, et bien moins encore par le corps représentant la confédération, c'est-à-dire, la diète germanique. (Handelsblad.)

Stipulations du mariage entre S. M. la reine du Portugal et le prince de Saxe-Cobourg.

On écrit de Cobourg, 30 novembre :

Demain, jour anniversaire de l'avènement au trône de la maison de Bragance, les clauses du contrat de mariage

stipulées par la maison de Saxe seront ratifiées, et le même jour encore l'envoyé portugais, comte Lavradio, donnera un bal où il a invité 90 personnes, et dont les frais seront d'au moins 10,000 florins. Demain le comte rendra une visite à son futur souverain. A cet effet on prépare, d'après l'usage portugais, 2 voitures décorées aux couleurs portugaises et attelées chacune de 6 chevaux couleur isabelle. La salle du bal au contraire est drapée des couleurs saxonnes, vertes et blanches, et représente une tente dont le sommet est orné de couronnes portugaises.

Quoique les stipulations réciproques du contrat de mariage ne soient pas encore connues, je puis cependant garantir l'exactitude des points suivants : 1^o Le jeune prince Ferdinand renonce en faveur de ses frères et sœurs à ses possessions cohariennes en Hongrie, attendu qu'il ne peut avoir d'autres sujets que des portugais ; 2^o il recevra le titre de « son altesse royale le duc de Bragance, » jusqu'au jour où il y aura un successeur au trône, alors il deviendra roi de Portugal, mais jamais il ne pourra faire aucun acte que de concert avec la reine ; 3^o après la mort de la reine il sera roi comme tuteur légal de l'héritier du trône ; 4^o il recevra annuellement un revenu séparé de 25,000 livres sterling (625,000 francs) à titre d'indemnité pour la perte de ses possessions en Hongrie ; 5^o il est libre de prendre avec lui pour sa suite, autant de personnes qu'il voudra ; leurs traitements et pensions seront payés par le trésor du Portugal. Les conférences sont entièrement terminées et demain les stipulations seront envoyées à Lisbonne pour y être ratifiées.

(Gazette de Breslau.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Présidence de M. RAIXEM. — Séance du 19 décembre.

A onze heures et demie on procède à l'appel nominal ; la chambre n'est en nombre qu'à midi et un quart.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. Verdussen donne connaissance à la chambre des pétitions, déposées sur le bureau :

L'ordre du jour appelle en premier lieu le vote définitif de la loi sur la péremption cadastrale.

Les amendements à l'art. 1^{er} sont définitivement adoptés, sans discussion.

Sur l'amendement relatif à l'art. 2, dont M. Dubus a demandé le retranchement ; le ministre des finances trouve trop court le délai de 6 ans, pour la révision du cadastre, il demande que celui de 10 ans soit conservé.

M. Eloy de Burdinne. A interrompu la discussion pour se plaindre des sténographes, après un débat auquel ont pris part M. Julien et M. Liedts en qualité de questeur ; cet épisode s'est terminé sans résultat.

Après un assez long débat qui n'apprend rien à la chambre, sur la nécessité d'une loi pour régler la révision, 46 voix contre 42, adopte la proposition de M. Dubus, ainsi conçue :

Les opérations cadastrales seront revisées dans 6 ans.

M. Dumortier. Etant entré dans la discussion des articles, M. Legrelle demande la question préalable qui est adoptée, après un nouveau débat assez vif, par 52 voix contre 36.

Enfin l'ensemble de la loi est adopté par 78 voix contre 9.

M. Dubus propose par motion d'ordre de faire une séance du soir mardi prochain, afin de procéder au mode de nomination et à la nomination elle-même du jury d'examen, d'après le vœu de la loi sur l'instruction publique.

M. Julien prie le gouvernement de présenter à la chambre une liste des personnes capables de faire partie du jury d'examen.

La chambre décide que la motion de M. Dubus sera discutée lundi soir.

La séance est levée à quatre heures un quart. Lundi séance publique à onze heures.

COMMERCE.

MARCHÉ DU HAVRE, 17 décembre.

SUCRES. — On a traité publiquement 15665, brut de 45-50 à 58-50 en état d'avarie provenant du chaland le Compans.

CAFES. — On a vendu 1842 sacs Java par Edmond à 1 fr. 35 livrables à Paris, l'équivalent de 1-50 pris au Havre.

COTONS. — La faiblesse dans les cours se fait particulièrement sentir sur les beaux Louisiane anciens et sur les Haïti. On a traité 554 b. dont 50 b. Mobile nouveaux par Rhom à 147 1/2, 26 Georgie nouveaux par Thône à 143, 24 id. id. par Manchester à 145. 24 Tennessee à 140 ; 150 Géorgie nouveaux, par Francis Dehon à 141 ; 44 Haïti à 135, et 16 Fernambouc à 1-75.

Transport par terre les 100 kilo, du Havre à Mulhouse 16 fr., du Havre à Strasbourg 15 à 16 f., du Havre à Paris 5-50.

Transport par Chaland, les 1000 kilo ; du Havre à Paris, balles carrés direct, 53 f. indirect, 50 f.

BOURSE DE BORDEAUX, le 15 décembre.

Les 50 kilogrammes.

SUCRES. — 50 b. ques Martinique 65, 28 dito de 62-75 à 64-50.

HUILE. — 15 pièces de Caen 76.

Le demi kilogramme.

COCHENILLE. — 10 sours Zacatille 11-25, dito grise 10-50. Armagnac nouveau 215 ; id. rassis 240 ; Marmande 200 ; pays 200 ; Languedoc, Cognac Sainton 500 ; Bord. pr. de L. 205 ; 4^e pr. d'Amérique 305 ; 5/6 disponible 4-80 ; Tafia 5 à 7.

MARCHÉ DE ST-PETERSBOURG, (2 décembre.)

Les opérations par contrat pour 1856 ont pris déjà une certaine activité.

SUIF. — Aujourd'hui on a traité 8000 pouds de jaune à chandelles, première qualité, à R. 114, tout l'argent d'avance, à livrer en août. Il reste acheteurs à ces conditions pour livraison en mai, ainsi qu'à 122 et 123, avec arrhes.

POTASSE. — On vient d'acheter : 11,000 pouds, livrables en mai, à R. 101, 4,000 juillet à R. 97 tout l'argent d'avance. On pourrait encore traiter à ces conditions, bien que les vendeurs parlent de plus hauts prix. Avec arrhes, ils ne veulent rien vendre ; on leur accorderait, selon toute apparence, 5 roubles de plus. Les podchinsky sont également sans vendeurs.

CHANVRE. — Il n'est resté en première main sur place, que du chanvre net, dont une grande partie a déjà été achetée à 67, 70, et aujourd'hui 71 roubles comptant. Pour les chanvres à livrer en juin et juillet 1856, on paie le net à R. 70, moitié d'avance ; Outchot, R. 64, et le demi-net, 57 5/7 1/2, avec arrhes. Quelques vendeurs tiennent R. 58.

LIN. — Les derniers prix ont été R. 95 pour les 6 têtes, et R. 125 pour les 9 têtes.

GRAINE DE LIN. — Il reste sur la place quelques milliers de Tschetwertz en bien belle qualité qu'il faudrait payer 54 et 55 R. le tsch. Les grains qu'on offre pour 1856 nous paraissent jusqu'à présent très-médiocres; il y aurait acheteurs pour de bonne mortschansks, livrables en août, à R. 50 et 51; on a payé R. 29 avec 9 roubles d'arhes par tz. pour 1000 tz, Vereya, livraison en juin.

MARCHÉ DE LA HAVANE, 7 novembre,

Les sucres sont rares et se tiennent à des prix élevés. — Les blancs se cotent 14 à 15 1/2, et les bruns et les blonds de 10 à 11 5/4 R. — L'approvisionnement n'excède pas 20,000 caisses ici, et 6,000 à Maanzas: les 2/3 du stock sont déjà vendus, tant aux spéculateurs que pour l'exportation.

Les plantations promettent une bonne et abondante récolte. — La dernière récolte a fourni, en totalité, environ 550,000 caisses; on estime que celle de cette année sera de 600,000 caisses environ.

Les cafés de la nouvelle récolte arrivent par petites quantités, et se vendent de 11 à 11 5/4 d.

On achète principalement pour les Etats-Unis: quelques lots ont été pris ces jours derniers, pour Bordeaux, dans les prix de 10 1/2 à 11 1/2 d.

Nous estimons le rendement de la dernière récolte à 48 millions de livres, pour toute l'île.

MARCHÉ DE BAHIA, 19 Octobre.

COTONS. — Quoique les avis de Liverpool soient défavorables, les maisons anglaises n'en continuent pas moins leurs achats sur le prix de 11 p. arb.

CUIRS. — Les Rio-Grande se tiennent de 125 à 135.

SUCRES. — On a payé 2 à 500 pour des moscovades bruns vieux, 2900 les blancs: les sucres nouveaux se tiennent de 2400 à 500 r. — Jusqu'à présent les arrivages ont été faibles: la récolte, quoique abondante, est en retard cette année.

CAFES. — Il reste peu de café sur place, encore n'est-ce qu'en quantités inférieures: on a payé 55,000 pour des cafés très ordinaires.

Change sur Londres: 52 d. — Cuivre. 25 p. 0/0.

NICE, 12 décembre 1855.

Les huiles ont suivi le mouvement de baisse qui leur est imprimé depuis quelques jours: elles ont valu aujourd'hui de f. 9, 75, à 10, 50, selon le mérite des qualités. La matière devient de plus en plus abondante, et tout porte à croire que nous ne tarderons probablement pas d'arriver au taux de f. 10 pour les premières qualités de l'époque, qui ne sont encore que de petites fines, ou fines 2^{me}. — On dit que nous verrons arriver ici des navires Américains (Etats Unis). Si la guerre éclate entre la France et cette dernière puissance nous ne tarderons pas à voir les Génois se diriger sur New-York etc. pour charger des produits coloniaux pour l'Italie.

NANTES, 15 décembre.

CACAO. — Il n'y a point de cours à établir, tout étant en une seule main, qui ne veut pas vendre. Nous croyons qu'il se serait fait quelques achats à 60 c.

COTON. — Il s'est encore vendu quelques balles *Louisiane*, les provisions sont peu fortes et en bonnes mains.

CUIRS. — Les mille pièces du Sénégal, vendues la semaine précédente, avaient été payées 59 fr.

BOIS. — Un nouveau renfort de 220 tonneaux nous est parvenu de la Côte-Ferme, dont moitié en *gaiac*, moitié en *jaune*.

POIVRE. — Il ne se fait que des ventes insignifiantes et au détail à 75 c. Il est à présumer qu'une affaire majeure obtiendrait une petite réduction.

HUILE. — Les provisions en *surfine* sont bien faibles, aussi les primeurs rencontreront-elles bien. Des affaires assez importantes se sont faites à livrer pour Mai; Juin, Juillet et Août dans les prix de 20 sous, avec prime de 50 fr. par pièce en cas de non livraison.

On a vendu quelques futailles de *morue*, au prix de 70 dit-on.

Les huiles de *colza* se soutiennent, et les ventes sont courantes de 75 50 à 75.

PARTIE MARITIME.

NAVIRES EN CHARGE DANS DIFFÉRENTS PORTS.

A Marseille.	Pour.
St-Olof, cap. Prahm,	Anvers.
Bon-Pasteur, cap. Cauvin,	Carthagène (Colombie.)
A Bordeaux.	Pour.
Salvatorum, cap. Gruese,	Anvers.
Edouard, cap. Masz,	Ostende.
Philantropie, cap. Guezeneec,	Manille.
Isambert, cap. Anner,	Valparaiso.
Télégraphe, cap. Plantin,	"
Nouvelle-Gabrielle,	"
Gustave, cap. Grenot,	Tampico.
Lynx, cap. G. Maissic,	La Guayra.
Courrier de Tampico, cap. Rouneau,	Vera-Cruz.
Deux-Edouard, cap. Aubert,	Buenos-Ayres.

BRÈME.	venant de
Décembre	
11 Ulysses, c. Spilcker,	Baltimore.
HAMBOURG.	
Décembre.	venant de
14 Orestella, c. Melsen,	Laguna.
Johanna, c. Callesen,	Marseille.
Freundschaft, c. Haack,	Amsterdam.
Metta Mad., c. Breckwold,	"
CUXHAVEN.	
Décembre	allant à
8 Cecilia, c. Smit,	Rouen.
Vr. Heydewika, c.,	Rotterdam.
Goede Hoop, c. Katt,	Amsterdam.
Vr. Gezina, c. Bunting,	"
Eleonore Sophie, c. Ginge,	Buenos-Ayr.
STETTIN.	
Décembre.	venant de
9 Joh. Wilh., c. Roggenstrook,	Anvers.
Bellona, c. Benter,	Bordeaux.
Heinrich, c. Gross,	St.-Ubes.
KONINGSBERG.	
Décembre	allant à
7 Neptunus, c. Breckwold,	Dunkerque.
DUNKERQUE.	
Décembre.	venant de
15 St.-Pierre, c. Lequesne,	Caen.
16 Hector, c. Gallien,	Boulogne.

NAVIRES ATTENDUS A ANVERS.

De Riga Tegine: Sibilla, c. Riecke. — Heilwina, c. Groenewold.	Fortuna, c. Frerichs.
Hambourg: Emmanuel, c. Spiesen.	Bergen: Alida, c. Deboer. — Fire Sostri, c. Nordborg.
Amsterdam: Deux Amis, c. Cornelis.	Rotterdam: Jeune Gérard, c. Wymans.
Hull: Jeune Clémence, c. Smit. — Diana, c. De Jonge.	Londres: Vrouw Theresia Josepha, c. Simons. — Trois Frères, c. Huys. — Ludd, c. Jackson. — Commerce, c. Gaukema. — Catharina, c. Vanderschuyt.
Liverpool: Belle Alliance, c. Petri. — London-Packet, c. Auman. — Constant, c. Vanschie.	Le Havre: Virginie, c. Van Bambeke.
Marengues: Henriette, c. Beniest.	Bordeaux: Eugène, c. Serran. — Salvatorium, c. Graeze.
Lisbonne: Léopold 1 ^{er} , c. Bunnemeyer.	Villa-Nova: Éclair, Salsieder.
Marseille: Dorothea, c. Petit. — Forester, c. Ryckmers. — St-Olof, c. Prahm.	Castel-à-Mare et Messine: Jacob et Herman, c. Serck.
De Messine: Pigeon, cap. Hintens. — Franciscus, cap. Kempelman, — Garante, cap. Cardillo. — Umilla, cap. Caffero. — Zéphir, cap. Nielsen. — Adonis, cap. Tocke. — Vierge Marie, cap. Beckman.	Céphalonie: Clugos, cap. Roberts. — Meridiano, cap. Radichi. — George, cap. Moller.
Trieste: Evangeliste, cap. Carruso.	Smyrne: Karel, cap. Stierman.
Ibrail: Mercure, cap. Smit.	Odessa: Il Capriccioso, cap. Selasco. — Il Favorito Borchesi, cap. Borricelli.
Alexandrie: Margaretha, cap. Strack.	Tunis: Météore, cap. Eyckolt.
Alger: Marie, cap. Nassel.	Lima: Hirondelle, cap. Willaert.
Buenos-Ayres: Carl Heinrich, cap. Jurgens.	Rio-Janeiro: Clémence, cap. Theel. — Caroline, cap. Petit. — Alexandre, cap. Colas. — Maria Catharina, cap. Brabander.
Maragnan: Octavie, cap. Klein.	La Havane: Edmond, cap. Fertig. — Leeuw, cap. Goetz. — Camille, cap. Wagenaar.
Haiti: Président, cap. Deruyter. — Henricus, cap. Arfsten.	La Nouvelle-Orléans: Gloucester, cap. Lane.
New-York: Lisette, cap. Suedman.	

SINISTRES.

On écrit de Gibraltar, en date du 30 novembre.

— La bombarde française, Sainte Lucia et Cléophile, cap. Alengry, a été si maltraitée par le mauvais temps, que le capitaine a été obligé de jeter le tiers de son chargement en mer et de faire côte à Punta-Mala afin d'éviter une perte totale. L'équipage s'est heureusement sauvé, quand au navire il est impossible qu'on puisse le remettre à flot.

— Le brick américain Verges, cap. Trouant, s'est jeté sur un rocher au lieu dit St.-Rainière, malgré les prompts secours donnés on n'a pu sauver que l'équipage.

— L'Express, cap. Bartels, allant de Wiborg à Bordeaux a une voie d'eau, il sera obligé de décharger pour se réparer.

— Le navire Friedrich Wilhelm III, cap. Levin, de Dantzic à Saint-Petersbourg, s'est brisé au milieu des glaces près de Cronstad. L'équipage est parvenu à se sauver.

— L'échouement du navire russe Odin, cap. Sjoman, de Lubeck à la Finlande, est un événement très-suspect. Les papiers du navire sont perdus. Sjoman n'est qu'un matelot et le pilot-Patterson remplit les fonctions de Capitaine, quoique le navire puisse être sauvé, il s'obstine à vouloir ne se mêler de rien, pas plus du navire que de la cargaison.

NOUVELLES DE MER.

L'astrolabe, cap. Figeroux, est dans le port de Lorient où il décharge sa cargaison, pour se faire visiter; il est possible que, par suite de cet examen, le navire soit abattu en carène: il paraît avoir quelques avaries dans ses marchandises.

— Les bateaux à vapeur *Columbine*, venant de Cuxhaven et *Monarch*, venant de Hulle, sont arrivés en vue de la ville, ainsi que plusieurs autres navires.

— Le brick *Nautilus*, cap. Gerdes, en destination de Hambourg à Valparaiso, a échoué dans une tempête, néanmoins si le corps a éprouvé quelques dommages, le navire n'a essuyé aucune autre perte importante et sera probablement relevé.

Les navires Lubeckois *Edvard-Amalia*, *Buckholz*, et *Frau Johanna*, Claussen, de Bordeaux à Saint-Petersbourg, ont quitté Revel le 20 novembre, avec un vent du Sud qui leur permettait d'espérer d'atteindre Cronstad.

La cargaison de l'Océan, Fokkes, de Hambourg à la Nouvelle-Orléans, revenue de Ramsgate, se trouve dans un état complet d'avarie,

à l'exception de la cire. — Les frais se montent à l.st. 38000 — soit fr. 95,000.

PLACE D'ANVERS 20 DECEMBRE.

Hier après-midi on a vendu publiquement 13,000 tambours figures de Smirne de frs. 8 à 11, 4000 dito ont été retirés ainsi que 500 barils raisins. On a traité par contrat privé 600 canastres sucres sorubaya à prix tenu secret. Le marché s'est clos très ferme dans cette douceur.

GRAINS. — Le marché est resté calme pour le froment rouge pendant la huitaine; le blanc indigène manque est demandé le seigle nouveau et suranné du pays est tenu fl. 5. On a traité environ 1500 hectolitres pour l'exportation à prix non indiqué.

CUIR. — Le marché est resté calme par suite des ventes publiques qui ont eu lieu dans le courant de sa semaine.

ARRIVAGES DE LA SEMAINE.

562 Balles Laines. — 507 Boucauts Tabac. — 57 Caisses Thé. — 2000 balles Café. — 1039 Cuirs. — 248 blocs étain. — 420 balles curcuma. — 163 dito coton. — 70 dito riz. — 20 bques potasse. — 10 dito huile. — 324 canastres sucres. — 450 caisses dito. — 225 bques dito.

Le courrier de la Hollande a été fort retardé aujourd'hui; nous apprenons qu'il ne s'est rien ou presque rien fait à la bourse du 19 et que les transactions n'ont porté que sur un petit nombre de fonds.

Le courrier de Londres n'est pas encore arrivé au moment où nous mettons sous presse.

BOURSE DE BRUXELLES. — DU 19 DECEMBRE.

Dette active, 2 1/2. ..	53 5/8 P	BRÉSIL ..	1824. 85
Emprunt de 24 mill. ..	100 1/4 P	ESPAGNE Ardois. 1824.	48 7/8
Banque de Belgique. ..	115 P	" Fin cour. . . .	48 7/8 A
Action de la banque. .	840 P	" Gross. pièces. .	47 A
Empr. de la ville 1852. .	99 3/4 P	" Prime 1 mois. .	—
Soc. de comm. de Br. .	140 P	" Differ 1855. .	24 1/2 P
Canal Sambe et Oise. .	108 P	" ancien. . . .	18 P
A. des Hauts. Fourn. .	114 P	" Det. passiv. .	15 7/8 A
A. Soc. d'Ongrée. . .	105 P	Portugais. . . .	—
Dette act. holland. .	54	Chang. Amst. c. j. .	5/8 7/8 P
Rente rembours. . .	—	Londres c. j. . . .	12 11/4 P
Autriche Métall. . .	101 3/4 P	" deux mois. . .	12 2 1/2 P
NAPLES Falconet. . .	91 5/4 A	Paris c. j. . . .	pair P
ROME ..	1553 1/2 P	" deux mois. . .	1/2 7/8 P

BOURSE DE PARIS. — DU 18 DECEMBRE.

FONDS PUBLICS.	COURS DU JOUR.	COURS précédé
Ouvr.	Fermé.	FERMÉ.
Cinq p. cent. comptant	108 40	108 40
" " fin courant	108 60	108 65
Trois p. cent. comptant	79 45	79 45
" " fin courant	79 50	79 60
NAPLES. Cert. Falc. compt.	97 00	97 10
" " fin courant.	97 25	97 30
ESPAGNE. Empr. royal, comptant. . .	00 00	36 00
" " fin cour.	00 00	00 00
" R. pp. 5 p. c. compt.	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
" 5 p. c. compt.	00 00	20 1/2
" " fin cour.	00 00	00 00
" Cortès, compt.	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
Coupons cortès	00 00	24 1/2
Dette différée	00 00	17 7/8
Nouvel emprunt	00 00	47 1/2
ROME. Rs. 5 p. c. compt.	000 00	101 1/2
" " fin cour.	000 00	000 00
BELGIQUE. Empr. 1851, comp.	000 00	101 1/4
" " fin cour.	000 00	101 5/8
Banque de Belgique	000 00	114 00

MOUVEMENTS DES PORTS.

PORT D'ANVERS. — DÉPARTS DU 19 ET 20 DECEMBRE.

Le smak hanovrien Vr. Maria, cap. Aden, all. à Bruxelles, ch. d'avoine.

La galjace belge Joséphine, cap. Zoetelief, all. à Londres, chargé.

EN VUE. — Le brick belge Nederland, venant de la Hollande, qui se trouvait à l'ancre devant le fort St.-Marie, près de l'escadrille belge.

Le bateau à vapeur anglais Tourist, cap. Crow, qui aurait dû arriver vendredi, n'est pas encore en vue.

BRÈME.	venant de	Trois Frères, c. Mahé	Bordeaux.	Deux Frères, c. Turbé,	Marseille.	allant à
Décembre		18 Mars, c. Hochet,	"	MARSEILLE.		Cette.
11 Ulysses, c. Spilcker,	Baltimore.	Jeune Emilie, c. Cardine,	St.-Valery.	Décembre.		"
HAMBOURG.			allant à	12 Spirito Santo, c. Gorsiglia,	Bougie.	Marseille.
Décembre.	venant de	11 Neptune, c. Bequet,	Martinique.	Marie Victorine, c. Cayol,	Bourbon.	
14 Orestella, c. Melsen,	Laguna.	15 Coligny, c. Fromentin,	Newcastle.	Betzzy Miller, c. Allen,	Glasgow.	COPENHAGUE.
Johanna, c. Callesen,	Marseille.	17 Alfred, Magnan,	Rouen.	Nicolas Aristide, c. Serenon,	Smyrne.	venant de
Freundschaft, c. Haack,	Amsterdam.	Frères Unis, c. Leclerc,	"	Vigilant, c. Juhel,	St.-Malo.	Bordeaux.
Metta Mad., c. Breckwold,	"	Actif, c. Ledoré,	Boulogne.	Jeune Edmon, c. Cendres,	Bone.	WARNEMUNDE.
CUXHAVEN.		Actif, c. Ledars,	Rouen.	Sublime, c. Graglietto,	Constantinople.	Décembre
Décembre	allant à	Jeune Agatha, c. Vrac,	Rouen.	Anna, c. Madaille,	Dunkerque.	venant de
8 Cecilia, c. Smit,	Rouen.	Voltigeur, c. Hulbert,	Rochefort.	St-Etienne, c. Combes,	Oran.	Bordeaux.
Vr. Heydewika, c.,	Rotterdam.	HAVRE.		TAMPICO.		Décembre
Goede Hoop, c. Katt,	Amsterdam.	Décembre.	venant de	Octobre.	venant de	venant de
Vr. Gezina, c. Bunting,	"	16 Rhône, c. Lines,	New-York.	2 Minerve, c. Helot.		BOLDERAA.
Eleonore Sophie, c. Ginge,	Buenos-Ayr.	Manchester, c. Hervit,	Charleston.	NOUVELLE ORLÉANS.		venant de
STETTIN.		17 Adèle-Chérie, c. Bouvier,	Anvers.	Novembre	venant de	Ivica.
Décembre.	venant de	17 Sully, c. Forbes,	New-York.	7 Elisabeth, c. Callender.	Havre.	allant à
9 Joh. Wilh., c. Roggenstrook,	Anvers.	Havre et Guadeloupe, c. Sire,	Guadeloupe.	CHARLESTON.		30 Bonne Aventure, c. Larche, Elsenour.
Bellona, c. Benter,	Bordeaux.	Bourgainville, c. Henry,	St-Thomas.	Novembre	venant de	Décembre.
Heinrich, c. Gross,	St.-Ubes.	St-NAZAIRE.		17 Carolina, c. Leterrier,	Havre.	1 San Francisco, c. Abalo,
KONINGSBERG.		Décembre.	venant de	St-MALO.		PASSAGE DU SUND.
Décembre	allant à	14 Adolphe, c. Thebaud,	New-York.	Décembre	venant de	NAVIRES SORTANT DE LA BALTIQUE.
7 Neptunus, c. Breckwold,	Dunkerque.	MIS EN MER.		6 Heloise, c. Peynaud,	Montevideo.	Décembre
DUNKERQUE.				François, c. Armande,	Marseille.	allant dans LA BALTIQUE.
Décembre.	venant de			7 Voltigeur, c. Boulaire,	Bayonne.	Décembre.
15 St.-Pierre, c. Lequesne,	Caen.			10 Frédéric Marie, c. Aillet,	Rotterdam.	8 Charlotte Christine, c. Swenzca, Cette à Copenhague.
16 Hector, c. Gallien,	Boulogne.	Reine des Anges, c. Simon,	Marseille.			

SOCIÉTÉS DE PARIS, LONDRES ET BRUXELLES,
POUR LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES, RUE DE RUYSBROECK, N.º 9, A BRUXELLES.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS
DU
DICTIONNAIRE
DES

DICTIONNAIRES,

OU
VOCABULAIRE UNIVERSEL ET COMPLET
DE LA

LANGUE FRANÇAISE,

REPRODUISANT SOUS LA FORME ANALYTIQUE TOUS LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS PUBLIÉS JUSQU'A CE JOUR, ET
SPÉCIALEMENT LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE;

Et contenant : 1º les définitions les plus exactes, la formation des pluriels, l'étymologie, la prononciation et le synonymie des mots ; 2º l'indication de leur emploi selon l'usage, les exemples des meilleurs écrivains anciens et modernes, et la concordance grammaticale, et augmenté d'un grand nombre de mots usuels, de termes d'art, de science, de pratique (histoire naturelle, médecine, chirurgie, marine, etc., etc.), qui ne se trouvent dans aucun vocabulaire ; Avec une Grammaire française, un Traité de Ponctuation, un Dictionnaire des Difficultés grammaticales, le Tableau des Homonymes et Paronymes, etc. ;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

2 gros volumes in-8º, imprimé en caractères neufs, sur bon papier satiné.

ÉDITION CLASSIQUE,

indispensable pour les étrangers qui veulent étudier la Langue française.

Nous annonçons que la 1^{re} livraison paraîtra irrévocablement du 25 au 30 décembre courant.

Nous engageons ceux qui n'ont pas encore souscrit à se faire inscrire de suite pour pouvoir jouir de tous les avantages accordés aux premiers souscripteurs.

Sous quelques jours, nous annoncerons officiellement le jour de la mise en vente de la 1^{re} livraison de notre

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE UNIVERSEL,

OU
DESCRIPTION DE TOUS LES LIEUX DU GLOBE,

SOUS LE RAPPORT

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE;

DE L'HISTOIRE, DE LA STATISTIQUE, DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, ETC., ETC.

2 GROS VOLUMES GRAND IN-8º,

Imprimés en caractères neufs, sur bon papier satiné ;

ÉDITION CLASSIQUE,

Par une société de géographes, de voyageurs et de négociants ; tant nationaux qu'étrangers ;

ET D'APRÈS

Arago, A. Balbi, Beudant, Bonpland, Bottin, Bougainville, Bruzen de la Martinière, Busching, Clapperton, Cook, Cl. Clutwell, Danville, J. de Blosseville, A. de Humboldt, de Mancy, Denaix, d'Orbigny, Dubréna, Dufour, d'Urville, Eyriès, Freycinet, Gaultier, Gioga, Gourouff, Guérin de Thionville, Guthrie, Hassel, Hogen-dorp, Huot, Jaubert, Kelly, Klaproth,

Krayenhoff, De la Pérouse, Langlès, H. Langlois, Lapie, La Reraudière, Lesson, A. Letronne, Lévi, Malte-Brun, Mannert, Masselin, Maty, McCulloch, Perrot, C. Riquet, Pinkerton, Plin, Ptolémée, Quételet, Ritter, Robert, Ross, Ed. Smits, Stein, Strabon, Vandercapellen, Ph. Vandermaelen, Vosgien, Voss, Walkenaer, Warden, Worcester, etc., etc.

LIBRAIRIE AU RABAI

DE

LANGLET ET C. I

RUE DE LA MADELEINE, N.º 87, EN FACE LA KANTERSTEEN.

DÉPOT A GAND, CHEZ M. CITERNE, RUE AUX TRIPES, N.º 5.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et sur le continent, par AUGUSTIN THIERRY, de l'Académie française ; 4 superbes vol. in-8º, grand pap. vél. sat. et atlas, 5e édit., entièrement revue et augmentée. Paris 1855. Au lieu de 50 fr., net 20 fr. — **ŒUVRES COMPLETTES DE LORD BYRON** [en anglais], 1 seul et sup. vol. in 8º, grand pap. vél. superfin, orné d'un magnifique portr. et d'un fac simile, édition plus correcte et plus estimée que celle de Paris Cartonné. Au lieu de 26 fr., net 18 fr. — **HISTOIRE DE NAPOLEON ET DE LA GRANDE ARMÉE PENDANT L'ANNÉE 1812**, par le général comte de Ségur ; 10e édit., 2 sup. vol. in 8º ornés de portraits, vues et cartes grand pap. vél. superfin. Paris, 1855. Au lieu de 15 fr., net 8 fr. 50 c. — **ŒUVRES COMPLETES DE J. DE LILLE**, curieuses des variantes et notes ; texte latin en regard, 6 beaux vol. in-12, pap. fin sat. Bruxelles 1854. Au lieu de 28 fr., net 9 fr. — **L'ART DE L'ORLOGERIE**, enseigné en 50 leçons, ou MANUEL COMPLET DE L'ORLOGERIE ET DE L'AMATEUR, d'après Berthou et le tavaux de Wuillamy, premier horloger du roi d'Angleterre : mis en ordre et augmenté de toutes les découvertes modernes, par un élève de Bréguet ; 2 vol. in 12, ornés de 17 planches, 5e édition. Paris, 1855. Au lieu de 9 fr. net 5 fr. 50 c. — Et un grand nombre d'autres bons ouvrages dans la même proportion de rabais. — Ladite maison achète et paie comptant toutes espèces et quantités de livres qui lui sont offerts, ou les échange contre d'autres. Elle reçoit tous les jours de nouveaux ouvrages.

VENTE PUBLIQUE ET DÉFINITIVE

DE

RIZ DE LA CAROLINE.

Les Courtiers soussignés exposeront en vente publique
Lundi le 21 Décembre 1855, à 3 heures de relevée, à la
salle de ventes des Courtiers, pour compte de qui il appar-
tiendra et en présence de l'Huissier J. Lombaerts :

Environ 150,1 biques Riz de la Caroline nouveau.

32 1/2

Ladite marchandise sera à voir le jour de la vente dans
le magasin dit *Groote Gansch*, N.º 12.

Pour plus amples renseignements s'adresser à :

BERRÉ-GILLES, JOS. BERRÉ, CHANTRAINNE,
VAN HOOVE, MEULEMAN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le magasin de modes de mad. LAROCHE-LEROY est actuellement
situé marché aux Souliers, au coin de la rue du Lit.

AVIS AUX DAMES.

L'épouse C. DELAHAULT marché au Lait, coin de la
courte rue Neuve, n.º 348 à Anvers,

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir une grande partie
de couvertures en laine, courtépointes en piqué et à nœuds, tapis de
table, flanelle de santé, étoffes pour manteaux, mérinos de France,
thibets anglais, mérinos écossais brochés et imprimés, châles tartans,
et quantités d'autres articles d'hiver.

LE MAGASIN DE MODES ET DE NOUVEAUTÉS

TENU PAR

M. BEGHEIN, VEUVE GÉRARD

Place Verte, N.º 447, à Anvers.

Vient de recevoir un très-bel assortiment d'objets de Modes et de
nouveautés en tous genres pour la saison d'hiver, tels que chapeaux,
rubans, tulle, blondes, étoffes de soie généralement tout ce qui
concerne cette partie.



SERVICES RÉGULIERS.

ENTRE

LONDRES ET ANVERS.

Le bateau à vapeur anglais *Tourist*, partant régulièrement :

DE LONDRES, tous les jeudis, à 8 heures du matin.
D'ANVERS, tous les dimanches, également à 8 heures du matin.
S'adresser pour fret et passage, à Londres, chez De Bie et Rahn,
Crescent Minorie ; à Anvers, chez Ch. Breugnot, courtier de navires.

ENTRE LE HAVRE ET LISBONNE.

Les navires *Rosa du Tage*, cap. Grosos. — *Clémentine*, cap. Ar-
douin. — *Constance*, cap. Millot. — *Alerte*, cap. — *Rosalie*,
cap. Dubosc.

Partant du Havre le 10 et le 25 de chaque mois pour Lisbonne.

S'adresser pour fret et passage à Paris, chez Mr. Ripoud, Matherbe,
rue Paradis Possonnière ; au Havre, chez l'armateur, Mr. A. J. Bathala.

ENTRE LE HAVRE ET NEW-YORK.

LIGNE DE L'UNION.

Les départs auront lieu dans l'ordre suivant :

NAVIRES.	CAPITAINES.	DEPARTS DU HAVRE.			
HAVRE.	Stoddard. . .	8 décemb.	1 avril.	16 juillet.	
SULLY.	Forbes. . .	16 id.	8 id.	1 août.	
F. DEPAU. . . .	Robinson. .	1 janv. 1856	16 id.	8 id.	
RIONE.	Rockett. . .	8 id.	1 mai.	16 id.	
CHARLEMAGNE. .	Richardson. .	16 id.	8 id.	1 septemb.	
FRANÇOIS-LE. .	Castoff. . .	1 février.	16 id.	8 id.	
NORMANDIE. . .	Pell.	8 id.	1 juin.	16 id.	
FORMOSA. . . .	Orne.	16 id.	8 id.	1 octobre.	
SYLVIE-DE-GRASSE	Wiederholt. .	1 mars.	16 id.	8 id.	
POLAND.	Anthony. . .	8 id.	1 juill.	16 id.	
ALDANY.	Hawkins. . .	16 id.	8 id.	1 novemb.	

S'adresser pour fret et passage : à Paris, M. S. B. Denison, r. Cléry 10.
Au Havre, M. E. Quesnel aîné ; MM. Pitray, Viel et compagnie ; MM.
Welles et Green.

CHANGES. — LONDRES, LE 15 DÉCEMBRE.

COURS DES CHANGES.	Temps.	Prix réels à la Bourse le dernier jour de courrier.
Amsterdam	3 mois.	12 6 1/4 6 1/2
" " " " " " " "	c. j.	12 3 5/4 4 1/2
Rotterdam	3 mois.	12 6 1/2
Anvers	"	12 5 1/2 5 1/4
Bruxelles	"	5 5/4 6
Hambourg	"	15 1/2 15 5/4
Paris. 3 jours d. v.	"	25 87 1/2 90
" " " " " " " "	3 j. d. v.	25 60 62 1/2
Bordeaux	3 mois.	153 78 1/4
Francfort sur Main.	"	"
Petersbourg	"	"
Vienne	"	10 8 1/2 9
Trieste	"	10 9 10
Madrid	"	57 1/8
Cadix	"	57 1/8
Barcelone	"	"
Gibraltar	"	"
Livourne	"	"
Gènes	"	"
Venise	"	"
Naples	"	"
Palerme	"	"
Lisbonne	"	"
Rio Janeiro	"	"
Bahia	60 j. d. v.	"

CHANGES. — PARIS, LE 14 DÉCEMBRE.

CHANGES.	30 JOURS.		90 JOURS.	
	papier.	argent.	papier.	argent.
AMSTERDAM. . .	57 1/4	57 5/8		57 1/8
ANVERS . . .		57 1/8		57 7/16
HAMBOURG . . .	185 7/8	185		184 5/4
BERLIN. . . .				5 65
LONDRES. . .	25 55	25 52 1/2	22 57 1/2	25 57 1/2
MADRID. . . .		15 85		15 75
CADIX	15 80	15 80		15 70
BILBAO. . . .		15 65		15 55
LISBONNE eff.		502 1/2		505
PORTO eff. . .				502 1/2
GÈNES		516	1 0/0	1 0/0
LIVOURNE. . .	517			512 1/2
NAPLES. . . .	459		456	455 1/2
TRIESTE . . .		254 1/4	252 1/2	252 1/2
VIENNE. . . .	254 1/2	254 1/2	252 1/2	252 1/2
MILAN	85 1/2	85 1/2	84 7/8	84 7/8
AUGUSTE. . .		254 1/4		252 1/4
FRANCFORT. . .	P	2 0/0	2 5/8	2 5/8
PÉTERSBOURG.			109 1/8	
MESSINE . . .				13 10
PALERME. . .				13 10
LYON	pair	P	P	7/8 P
BORDEAUX . . .	1/4	1/8 P	5/4	7/8 P
MARSEILLE . . .		1/8 P	5/4	7/8 P
MONTPELLIER.		1/4 P	1 0/0 P	1 1/8 P

CHANGES. — AMSTERDAM, LE 17 DÉCEMBRE.

CHANGES.	Argent.	Papi.	Argent.	Papier.
Paris. 2 m. d.	56 5/4		Livour. 2 m. d.	98
" a court.	57 1/8		Naples. 2 m.	821/8
Bordea. 2 m.	56 1/2		Vienne 6 m. St.	561/8
" 15 d.	56 5/4		Augsb. 6 m.	56
Madrid. 5 m.	102 1/4		Francf. 6 m.	55 15/16
Cadix. 5 m.	102 1/4		Londr. 2 m. F.	12.12 1/2
Séville. 5 m.	101		" 5 d. s.	12.17 1/2
Bilbao. 5 m.	100 1/2		Hamb. 2 m. St.	55 5/16
Lixbon. 5 m.	45		" k.	55 11/16
Porto. 5 m.	45 5/4		Petersb. 5 m.	105 5/16
Gènes. 5 m.	47 1/16		Rott. c. pr. f. 100.	

CHANGES. — ANVERS, LE 19 DÉCEMBRE.

CHANGES.	Court jours.	2 Mois.	5 Mois.
Amsterdam	5/8 9/0 perte		
Rotterdam	5/4 9/0 perte		
Paris	fl. 47 1/4	fl. 46 15/16 P	46 15/16. P
Londres.	fl. 12 12 1/2 A	fl. 12 05	
Hambourg	55 5/16	55 1/8 P	55 P
Bruxelles et Gand	1/4 9/0 perte.		
Bons du trésor.			
Francfort.	56	6 SEMAINES.	
Escompte.	4 1/2	A 55 15/16	55 9/16
Bons du trésor	4 1/2		

IMPRIMERIE DE DEWEVER FRÈRES, RUE AIGRE, N.º 526.